

Département de l'Aube
Communauté de communes d'Arcis Mailly Ramerupt
5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS SUR AUBE
03.25.37.69.42
contact@ccamr.fr

Mesdames, Messieurs les délégués communautaires

Arcis sur Aube, le 6 octobre 2025

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

Mardi 14 octobre 2025 à 18h30

A la salle Danton d'Arcis-sur-Aube

Ordre du jour :

- 1) Exonération des entreprises à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- 2) Attribution de fonds de concours
- 3) Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le Centre de Gestion de l'Aube
- 4) Adhésion à la convention de participation prévoyance souscrite par le Centre de Gestion de l'Aube
- 5) Modification du RIFSEEP
- 6) Reversement des attributions compensant le transfert de la part CPS des communes pour l'année 2025
- 7) DM n°2 : opérations d'ordre de cession
- 8) Modification du règlement de fonctionnement de la crèche
- 9) Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

La Présidente

Solange GAUDY

POUVOIR

☞ ☞

Je soussigné, _____ donne pouvoir à _____ pour me représenter à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt du **Mardi 14 octobre 2025 à 18h30**, et pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Arcis-sur-Aube, le _____

Signature

(Faire précéder la signature « Bon pour pouvoir »)